

Droit et littérature : le Chat Botté, symbole de l'Avocat ?

Mercredi 19 juin 2024
18h30



Dialogue entre Stefano
Bolla et Cyrille François

Droit et littérature :
le Chat Botté, symbole
de l'Avocat ?

Mercredi 19 juin 2024
18h30

Inscription indispensable
cerclelitteraire.ch
info@c-l-l.ch
021 312 85 02

Le Chat Botté de Charles Perrault est un conte ancré dans l'imaginaire collectif tant il est lu, repris, traduit ou encore représenté. Si ces variations ne cessent de déployer de fascinantes facettes, tant esthétiques que sociales, elles trouvent, à l'occasion de cette rencontre entre droit et littérature, une interprétation originale dévoilant une possible critique historique de l'avocat. La roublardise se justifie-t-elle par la noble fin d'obtenir justice lorsque la loi est injuste ou n'est-elle simplement que la marque de l'appât du gain ? Ce dialogue, qui permettra de revenir sur une histoire culturelle du conte, sera conduit par Cyrille François, spécialiste des contes, et par Stefano Bolla, auteur de *Le Chat botté au tribunal. Imaginaire de l'avocat dans le conte de Charles Perrault*.



Stefano Bolla est un avocat et notaire tessinois aujourd'hui à la retraite, ancien membre du journal juridique *Repertorio di giurisprudenza patria*. Ses travaux portent principalement sur le droit et sur l'iconographie historique. En 2008, il propose une interprétation de la figure de l'avocat dans *Le Chat Botté au tribunal. Imaginaire de l'avocat dans le conte de Charles Perrault*. L'essai, traduit en français par Elisabeth Salvi, paraît en 2023 chez Georg Éditeur.

Cyrille François est Maître d'enseignement et de recherche à l'Université de Lausanne. Spécialiste des contes, il invite à poser sur eux un regard renouvelé en étudiant la poétique du genre par l'entremise de ses variations. Il a notamment publié *H. C. Andersen: Contes et histoires choisies* (2017), *Les voix des contes. Stratégies narratives et projets discursifs des contes de Perrault, Grimm et Andersen* (2017) et *La nouvelle jeunesse des contes. Transcriptions des recueils de Perrault et des Grimm* (2019, avec M. Hennard Dutheil). Il a aussi réalisé une édition numérique des contes de Perrault pour rendre compte de leur genèse: *Charles Perrault, Contes ou histoires du temps passé* (2019).

En collaboration avec le Laboratoire Droit & Littérature de l'Université de Lausanne et l'association Du Droit à l'Art (Lausanne).

Unil
UNIL, l'Université de Lausanne
Faculté de droit,
des sciences criminelles
et d'administration publique



CERCLE LITTÉRAIRE
DE LAUSANNE